

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 07/07/2021

Epidémie de dengue à La Réunion : la circulation du virus baisse. Poursuivons notre mobilisation de lutte contre les moustiques !

Du 21 au 27 juin, 806 cas de dengue ont été confirmés (chiffre non consolidé). Bien que l'épidémie poursuive sa baisse sur tout le territoire, l'ensemble des indicateurs indique une circulation à un niveau intense et supérieure aux années précédentes. Toutes les communes continuent de recenser des cas. L'Ouest reste la région la plus touchée avec près de 61% des cas sur l'île. La baisse des passages aux urgences et des hospitalisations continue mais reste encore à un niveau élevé.

La préfecture, l'ARS La Réunion et Santé Publique France ont le regret d'annoncer le décès d'une personne directement lié à la dengue survenu ces dernières semaines.

Par ailleurs, face à l'importance des enjeux pour la santé de tous, une mobilisation sans faille de l'ensemble des acteurs (Etats, collectivités, population...) est essentielle dans la lutte contre la dengue.

Les autorités rappellent aux Réunionnais la nécessité de maintenir une vigilance au quotidien, en appliquant les moyens de protection (répulsifs, moustiquaires, vêtements longs...) et en contactant son médecin ou les urgences si son état de santé se dégrade.

Cette semaine, la campagne « La dengue, plus sévère que jamais, protégeons-nous ! » se poursuit avec le témoignage de Pascal qui a contracté la dengue à deux reprises. Cette année, il a connu des douleurs plus importantes avec impossibilité de manger pendant des jours.

Situation de la dengue au 7 juillet 2021

(données Cellule Santé Publique France en région, ARS)

Saint-Paul et Saint-Denis sont les communes les plus affectées par la circulation du virus.

Le secteur Ouest comptabilise près de 61% de cas déclarés sur l'île. Les cas se situent principalement à Saint-Paul et à La Possession.

Dans le Nord, Saint Denis concentre l'essentiel des contaminations.

Dans le Sud, les cas sont localisés essentiellement à Saint-Pierre et Saint-Joseph.

Dans l'Est, les communes de Saint-André et de Sainte-Suzanne sont les plus touchées.

Depuis le 1^{er} Janvier 2021

- **27 213 cas confirmés**
- **721 hospitalisations**
- **3 818 passages aux urgences**
- **15 décès** directement liés à la dengue

Localisation des regroupements de cas (foyers de dengue) :

REGION OUEST

- **Le Port** (ZUP 1, Rivière des Galets)
- **La Possession** (Cap Noir et du Vingt Septième)
- **Saint-Paul** (Rue Jacquot, La Poudrière, Bellemène, La Plaine, Bois de Nèfles, Le Ruisseau, Sans Souci, Centre-ville, Plateau Caillou, Bois rouge, Bellemène, Le Coteaux du Bernica, Saint-Gilles les hauts, Villèle, La Saline, La saline les bains, Barrage, Lotissement Gayette, Bruniquel, Ermitage les bains, Filaos, Roquefeuil, Grande Fontaine, Mon Repos, La Plaine, Les Chocas, Parc de la Poudrière)
- **Saint-Leu** (Pointe des Châteaux, L'Etang, Portail)
- **Trois Bassins** (La Grande ravine, Souris blanche, centre-ville, Bois de Nèfles)

REGION SUD

- **Saint-Joseph** (Langevin, Butor, Cayenne)
- **Saint-Pierre** (La Ravine des Cabris, Les Assises, Bois d'Olives, Lataniers, Basse Terre les Bas, Grands Bois, Terre Sainte, Ravine des Cabris, Chemin Stéphane, Bois d'Olives)
- **Saint-Louis** (Ouaki)

REGION NORD

- **Saint-Denis** (Ruisseau Blanc, La Montagne, Petit Ile, La Bretagne (partie Basse), Sainte Clotilde, Le Chaudron, Michel Debres, Bellepierre)
- **Sainte-Marie** (Ravine des Chèvres les bas)
- **Sainte-Suzanne** (Sainte Vivienne)

La dengue, une mobilisation de l'ensemble des acteurs

La stratégie de lutte anti-vectorielle de l'ARS

En période épidémique, les équipes de lutte contre les moustiques de l'ARS La Réunion se sont vues progressivement renforcées d'intérimaires et d'agents du SDIS. Plus de 150 agents de terrain sont intervenus de manière systématique et réactive autour de chaque cas isolé et foyer de dengue émergent, et ont participé à des actions de salubrité publique et de sensibilisation du public portées par les collectivités et les associations, dans les zones de circulation virale les plus actives.

Les interventions de l'ARS sur le terrain sont complétées par la distribution gratuite de répulsifs auprès des publics les plus fragiles (personnes ayant contracté la dengue, enfants en bas âge, femmes enceintes, personnes âgées).

Cette stratégie a été permise par la poursuite même au plus fort de l'épidémie d'un recours important à la confirmation biologique par les médecins généralistes, permettant l'obtention de l'adresse des cas confirmés afin d'y orienter de manière ciblée les actions de la lutte anti-vectorielle.

Depuis 2021:

- **6 500 zones d'intervention de jour et de nuit.**
- **plus de 150 agents de traitement mobilisés sur le terrain avec le renfort de jusqu'à 50 pompiers et 30 intérimaires,**
- **plus de 50 000 maisons visitées par l'ARS et le SDIS**
- **4 000 analyses/semaine réalisées par les laboratoires lors du pic épidémique**

Un pilotage et une coordination par la préfecture avec l'appui des communes

Depuis le passage en niveau 3, le dispositif de lutte contre la dengue est piloté par le préfet sous commandement de son centre opérationnel de la préfecture, en concertation étroite avec l'ARS La Réunion. Des réunions de coordination en préfecture et dans les sous-préfectures sont organisées très régulièrement afin de proposer une stratégie et des actions de lutte renforcées dans les régions sensibles.

Les collectivités actives sur l'espace public et dans les jardins des particuliers

Les communes assurent, en lien avec les intercommunalités en charge des déchets, la réalisation d'opérations de nettoyage de quartiers :

- nettoyage de l'espace public et des ravines,
- identification et élimination des dépôts sauvages,
- interventions en porte-à-porte de sensibilisation et d'élimination des gîtes à moustiques,
- collecte renforcée des déchets et encombrants,
- sensibilisation et communication de la population, etc.

Les communes ont pu recruter des personnes en Parcours Emplois Compétences (emplois aidés) pour faciliter cette intervention.

Durant l'épidémie, des collectivités ont maintenu des actions de lutte contre la dengue en organisant des opérations de ramassage de déchets « Vid fond de cour ». Les communes de Saint-Paul, Le Port, Sainte-Suzanne, Saint-Denis ont mis en place ce type d'opération avec l'appui des équipes de l'ARS, partenaires de ces actions en formant les médiateurs communaux et en apportant parfois un accompagnement de terrain.

Campagne « La dengue, plus sévère que jamais, protégeons-nous ! » : cette semaine, le témoignage de Pascal

Cette semaine, découvrez la **vidéo Témoignage de Pascal, 54 ans**, qui a contracté la dengue deux fois : dans les années 1990 et en 2021. Cette année, ses symptômes ont été plus importants et intenses : impossible de manger avec des douleurs durant 10 jours.

Par son témoignage, il invite la population à se protéger même si on est en hiver, en portant des vêtements longs et en ayant toujours un répulsif avec soi.

[Visualiser la vidéo sur la page facebook de l'ARS](#)

Retrouvez l'ensemble des outils de la campagne de communication sur le site internet de l'ARS :

<https://www.lareunion.ars.sante.fr/campagne-de-communication-la-dengue-plus-severe-que-jamais-protégeons-nous>



Recommandations pour lutter contre la dengue

Il suffit d'une seule piqûre de moustique pour avoir la dengue.

Les autorités sanitaires recommandent à la population de :

- **Se protéger contre les piqûres de moustiques, y compris durant les 7 jours suivants l'apparition des symptômes pour protéger son entourage.**
Continuer à se protéger, même si on a déjà été malade de la dengue antérieurement ; plusieurs sérotypes de la dengue peuvent circuler et une infection par un sérotype ne protège pas de l'atteinte par un autre sérotype.
- **Éliminer les gîtes larvaires (nids à moustiques) :** vider tout ce qui peut contenir de l'eau tout autour de son domicile, vérifier les gouttières...
- **Consulter un médecin en cas de symptômes :** fièvre, maux de tête, douleurs musculaires/articulaires, nausées, vomissements, ... **et réaliser le prélèvement en laboratoire d'analyse médicale** prescrit par votre médecin pour confirmation du diagnostic de la dengue.
- **Si vous êtes malade de la dengue :**

Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77
Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr
Twitter : @Prefet974
Facebook : @Prefet974

- **Continuez à vous protéger** contre les piqûres de moustiques.
- Afin de prévenir les formes graves de la dengue :
 - **Surveillez votre état de santé**, surtout entre le 4^{ème} et le 8^{ème} jour de la maladie
 - **Consultez votre médecin traitant ou un service d'urgence** si vous avez des signes et symptômes suivants: douleurs abdominales sévères, vomissements persistants, impossibilité de s'alimenter/s'hydrater, grande fatigue, agitation.
 - **Consultez sans délai un ophtalmologue ou les urgences du CHU Nord, en cas de complications ophtalmologiques (baisse de la vue grave et brutale)** survenant environ 8 jours après le début des signes de la dengue
 - **Rendez-vous à l'hôpital en cas de dégradation de votre état de santé**

Les formes graves de dengue touchent tous les âges : nourrissons, enfants, adultes et personnes âgées.

Elles surviennent aussi bien chez des personnes en bonne santé que chez des personnes qui présentent des pathologies. **Les enfants de moins de deux ans, dont les parents pensent qu'ils pourraient avoir la dengue, doivent être de préférence pris en charge en milieu hospitalier.**

La dengue étant susceptible d'altérer le foie, **il est recommandé de suivre strictement les recommandations de son médecin** sur la prise de **paracétamol**.

COMMENT SE PROTEGER CONTRE LES PIQUES DE MOUSTIQUES

LES MESURES LES PLUS EFFICACES :

- **UTILISEZ des produits répulsifs**

L'utilisation des **produits répulsifs** est l'une des mesures les plus efficaces pour lutter contre la propagation de la dengue. Ces répulsifs cutanés sont à appliquer sur toutes les parties du corps non couvertes, lors d'activités en extérieur, **surtout le matin et le soir**. La durée de la protection varie de 4 à 8 heures. Des produits spécifiques sont réservés pour l'enfant et la femme enceinte.

- **PORTEZ des vêtements longs et couvrants**

Il est très fortement recommandé de porter des **vêtements clairs et couvrants** (manches longues, pantalons, chaussures fermées) pour se protéger, surtout le matin et le soir. Ces vêtements peuvent également être imprégnés par spray ou trempage dans une solution insecticide (perméthrine).

- **INSTALLEZ des moustiquaires**

La **moustiquaire** de lit constitue une barrière efficace pour **les personnes contraintes d'être alitées en journée et notamment les nouveaux nés**. L'emploi de moustiquaires de berceau constitue ainsi le moyen prioritaire de protection pour ces jeunes enfants.

Des moustiquaires peuvent également être posées sur les fenêtres et les portes pour une meilleure protection à l'intérieur des habitations surtout le matin et le soir.

Des mesures complémentaires peuvent également être envisagées : diffuseur électrique, raquette électrique.

Les mesures qui protègent moins :

- la pulvérisation dans la maison de « bombes » insecticides (disponibles dans le commerce)
- la climatisation, la ventilation
- l'utilisation de serpentins fumigènes (à réserver exclusivement en extérieur).

Les mesures qui ne protègent pas :

- les bracelets anti-insectes
- les huiles essentielles (citronnelle, géranium) : la durée d'efficacité, généralement inférieure à 20 minutes, est insuffisante
- les appareils sonores à ultrasons, la vitamine B1, l'homéopathie...
- les rubans, papiers et autocollants gluants sans insecticide...

Des études scientifiques ont démontré que les bougies, les bracelets et les appareils sonores à ultrason sont inefficaces pour se protéger des piqûres de moustiques. La citronnelle ou d'autres huiles essentielles peuvent avoir un pouvoir répulsif mais leur durée d'action est en général très faible et en tout cas beaucoup plus courte que celle des produits répulsifs classiques. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette.

Votre pharmacien pourra vous conseiller sur l'utilisation des répulsifs et les mesures de protection individuelle.

Retrouvez toute l'actualité sur la dengue à La Réunion sur le [Facebook Ensemble contre les moustiques](#)